

**Concours d'Accès en 2^{ème} Année de l'Ecole Nationale
Supérieure des Mines de Rabat (Mines-Rabat)
Pour les titulaires d'un Master (FS ou FST)
2018**



Dans la limite des places disponibles dans certains départements, l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Rabat (*Mines-Rabat*) organise un concours d'accès en 2^{ème} année destiné aux lauréats remplissant les conditions de présélection suivantes:

- ◆ Avoir obtenu le Baccalauréat en 2013 ;
- ◆ Avoir obtenu un Master en 2018, avec 3 mentions, une par année, certifiées par l'administration de la Faculté, dans les filières suivantes :
 - MATERIAUX
 - INFORMATIQUE
 - MATHEMATIQUE
 - MINES
 - GEOLOGIE
 - PROCEDES
 - ENERGIE
 - ENVIRONNEMENT
 - GENIE INDUSTRIEL
 - ELECTRICITE
 - MECANIQUE;
- ◆ Avoir une moyenne générale, des 6 semestres de la licence (S1 à S6), supérieure à 13/20 ;
- ◆ Avoir une moyenne générale, des 3 premiers semestres du master, supérieure ou égale 13/20 ;
- ◆ Etre âgé de 25 ans au plus à la date du concours ;

Procédure d'inscriptions au Concours:

1^{ère} étape :

1. Accéder au site de l'école www.mines-rabat.ma, Choisir « Inscription au concours parallèles », Saisir les données, Imprimer la fiche d'inscription après l'avoir téléchargée;
2. Sur cette fiche d'inscription, confirmer les résultats des semestres S1, S2, S3, S4, S5 et S6 et le semestre S7, S8 et S9 au niveau de la faculté (cachet et signature);

2^{ème} étape :

3. Scanner la fiche d'inscription, le Baccalauréat, le DEUG (ou équivalent), la licence, la CIN et les relevés de notes de chaque semestre;
4. Et importer ces fichiers scannés au niveau du site de l'école, partie inscription au concours parallèles.

Site web de l'école www.mines-rabat.ma

Date limite de l'inscription au concours: 14 Juin 2018

Date du concours pour les candidats retenus par la commission de présélection : 14 Juillet 2018

Adresse : Av. Hadj Ahmed Cherkaoui - B.P. : 753 - Agdal - Rabat

NB : - Tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

- Seuls les candidats retenus par la commission de présélection verront leur nom s'afficher sur le site web de l'école et **fera objet de convocation**.

- Ne seront définitivement déclarés admis que les candidats qui répondent aux critères de présélection.

